



47^e année

Mission Catholique
Communiqué d'information
du Mercredi 21 février 2018

N. 8

EN MARGE DE L'ACTUALITE

« PARDONNE-NOUS COMME NOUS PARDONNONS » (2)

Que devient la miséricorde et le pardon face à la loi ? L'application stricte de la loi, lorsqu'elle débouche sur la 'légitime violence', ne risque-t-elle pas de faire obstacle à la miséricorde et au pardon ? Tournons-nous vers Jésus et voyons comment il réagit dans l'épisode de la femme adultère (cf. Jn 8,2-11). Jésus est assis dans le temple, et donne son enseignement. Or voici qu'une femme est propulsée violemment devant tout le monde, juste à côté de lui. Et sans attendre que Jésus dise quelque chose, les scribes et les pharisiens l'interpellent : « *Cette femme a commis l'adultère et, selon la loi de Moïse, elle doit mourir* ». Que va faire Jésus ? S'il défend la femme, il reste l'ami du peuple, certes, mais se faisant, il s'oppose à la loi de Moïse, pourra être accusé de blasphème et risque la mort ; si, par contre, il donne raison aux scribes et aux pharisiens, c'en est fini de sa réputation d'ami des pauvres et des pécheurs, mais c'est la mort de la femme. Jésus sait que sur sa réponse se joue la vie ou la mort, pour lui et pour la femme.

Et là, silence total de Jésus ! Il se baisse et écrit sur le sol, en silence. Ce silence est tellement insupportable que les scribes et les pharisiens lui reposent la question. Jésus alors se relève et dit : « *Que celui qui n'a jamais péché jette la première pierre* ». Ainsi, au lieu de discuter pour savoir qui a tort ou raison, si la loi est bonne ou mauvaise, Jésus renvoie chacun à sa propre vie, à sa conscience... et à son propre péché. Alors, tous s'en vont, en commençant par les plus vieux. Jésus se met de nouveau accroupi pour écrire sur le sol, une façon de dire qu'il veut éviter d'entrer en discussion avec les scribes et les pharisiens pour savoir si la loi est bonne ou non. Il ne cherche pas à 'avoir raison' contre ses opposants, il les respecte, mais les invite à réfléchir sur eux-mêmes : « *puisque vous parlez de condamner une pécheresse, est-ce que vous allez vous mettre dans le camp des purs et des parfaits ? Si oui, jetez la première pierre. Si non, commencez par vous jeter sur vous-mêmes la première pierre !* » Jésus n'humilie pas ses adversaires, il ne leur fait aucun reproche, il se baisse à nouveau pour ne pas voir ce qu'ils vont faire. Il leur permet de ne pas se sentir humiliés et respecte ainsi leur dignité. Puis, Jésus dit à la femme : « *Moi non plus je ne te condamne pas. Va et ne pêche plus !* ».

Dans ce conflit, il y a d'un côté les accusateurs et de l'autre côté la victime, et Jésus au milieu. On veut lui faire jouer le rôle du juge, c'est-à-dire celui qui dira qui a raison et qui a tort. Si Jésus avait été juge, il aurait dû humilier la femme en demandant les détails, en faisant rechercher l'amant. Il refuse aussi de prendre parti pour la femme comme le fait un avocat. Il ne prend le parti de personne, ni de la femme, ni des pharisiens. Il renvoie chaque partie à sa propre vie : il invite les pharisiens à réfléchir sur leur propre vie, il fait appel à leur conscience, et il fait aussi appel à la conscience de la femme en lui disant : « *Va et ne pêche plus, je ne te condamne pas* ». Il ne dit pas qu'elle est innocente, mais il lui ouvre un avenir en lui donnant la preuve de la miséricorde de Dieu. Finalement, Jésus au lieu de sauver la loi sauve la personne. (*A suivre...*)

+ Mgr Jean-Pierre COTTANCEAU

ARCHIDIOCESE

RETRAITE DES PRETRES

Du lundi 26 février au vendredi 02 mars au centre de retraite de Tibériade.

Le prédicateur sera Monseigneur Georges SOUBRIER, évêque émérite du diocèse de Nantes.

Portons tous nos prêtres dans nos prières.

NOMINATIONS ...

Décret d'érection de paroisse – MAUPITI

Après consultation et avis favorable du Conseil Presbytéral réuni en date du 08 février 2018, l'Eglise Sainte-Bernadette de Maupiti qui jusqu'à ce jour dépendait de la paroisse de Bora Bora est érigée en paroisse : Paroisse Sainte-Bernadette de Maupiti.

Les limites géographiques de cette paroisse sont celles de l'île de Maupiti et des « motu » qui l'entourent.

- Cette paroisse a pour curé le Père Dominique VALLON qui était déjà curé de la paroisse de Bora Bora et de sa dépendance de Maupiti ;

- Il est secondé par le Diacre Pascalino TEVERO ;

- La responsable est Vilna MAIFANO.

La paroisse de Bora Bora est dessaisie de sa dépendance de Maupiti.

Ce décret prend effet à la date du 18 février 2018, fête de Sainte-Bernadette.

Décret d'érection de paroisse – MANIHI

Après consultation et avis favorable du Conseil Presbytéral réuni le lundi 19 février 2018, le « poste pastoral » de Saint-Joachim de Manihi est érigé en paroisse et devient la paroisse Saint-Joachim de Manihi.

Cette paroisse a sous sa dépendance l'île de Ahe qui perd ainsi son titre de « poste pastoral » et devient « Eglise Saint-Joseph » de Ahe.

Le curé est le Père David CHANZY.

Le diacre est Alfred ANANIA.

... Hikueru et Marokau



Suite au décès du Diacre Rémy ANANIA,

le Diacre Maurice TAUTU de la paroisse Sacré-Cœur de Arue, est nommé en outre aux paroisses de Saint-Michel de Hikueru et Notre Dame des Anges de Marokau.



... Fakarava

Le Père Auguste UEBE-CARLSON, actuellement administrateur de la paroisse Saint Jean-de-la-Croix de Fakarava, est nommé curé de cette même paroisse.

... Nukutavake, Vairaatea, Vahitahi, Tureia



Le Diacre Reynald JAMET, actuellement à la paroisse Saint François-Xavier de Paea, est nommé en outre « chargé de pastorale » des paroisses Saint-Joachim de Nukutave et de sa

dépendance Eglise du Christ-Roi de Vairaatea, Sainte-Anne de Vahitahi, Notre-Dame-de-Paix de Tureia, en remplacement du Diacre Alfred ANANIA, qui est déchargé de ces paroisses.

... Ahe et Manihi

Suite à son départ pour la Métropole, le Père William TEPA est relevé de ses fonctions dans les îles de Manihi et Ahe,

le Père David CHANZY, actuellement vicaire



des paroisses Saint François-Xavier de Paea et Saint-Michel de Papara,

est nommé en outre, curé de la paroisse Saint-Joachim de Manihi et de sa dépendance,

l'Eglise Saint-Joseph de Ahe.

... Diacre Alfred ANANIA



Le Diacre Alfred, actuellement à la paroisse Saint-Paul de Mahina est nommé à la paroisse Sainte-Anne de Papenoo.

Il est nommé en outre, à la paroisse Saint-Joachim de

Manihi et à sa dépendance, l'église Saint-Joseph de Ahe.

Ecole « Anetiohia »



Suite au décès du Diacre Joël KAIHA,

le Diacre Joseph PAHIO directeur du centre diocésain de retraites « Tibériade » à Mitirapa

est nommé en outre directeur de l'école « Anetiohia ». Il garde sa fonction au centre « Tibériade ».



MONASTERE SAINTE CLAIRE

Le 14 février 2018, les sœurs Clarisses tenaient leur chapitre d'élections sous la présidence de Monseigneur Jean-Pierre COTTANCEAU.

En voici donc les résultats :

Abbesse : Mère Marie-Philippe

Vicaire : Sœur Hélène

Conseillères : Les Sœurs Gina, Pascaline et Agnès.

Merci de vous unir à leur prière afin que l'Esprit Saint éclaire et guide la fraternité tout au cours de ce nouveau triennat.

PAROISSE DU SACRE-CŒUR, ARUE

Conférences de Carême

La paroisse du Sacré-Cœur de Arue organise cette année des conférences de Carême sur le thème des vocations thème de l'année. Voici le programme :

- **Dimanche 25 février à 17h00** : « Témoignage d'appel » par Frère Jean-Pierre LE REST ;

- **Dimanche 04 mars à 17h00** : « La vocation » par Père Vetea BESSERT ;

- **Dimanche 11 mars à 17h00** : « Dieu appelle » par Monseigneur Jean Pierre COTTANCEAU.

MESSE DANS LA « FORME EXTRAORDINAIRE »

Les prochaines célébrations dans « la forme extraordinaire » auront lieu en la chapelle militaire Saint-Louis à Arue :

Pour 2018 : célébration à 8h15 :

- Dimanche 24 février (2ème Carême) ;

- Dimanche 11 mars (4ème Carême) ;

MOUVEMENTS DIOCESAINS

FRATERNITE EPHATA

La Fraternité Ephata organise une retraite qui se déroulera à Tibériade les 23, 24 et 25 Février 2018. Le thème est le « PARDON ».

Le Pardon est « un don de Dieu ». Dieu nous le donne en son Fils Jésus : « Père, pardonne-leur » dit-il sur la croix (Luc 23,34), pour qu'à notre tour, nous sachions le donner à celui qui nous offense : « le Seigneur a pardonné, faites de même à votre tour ». (Col 3,13). Il faut se laisser conduire par l'Esprit Saint, pour « accueillir » le Pardon que Dieu nous offre. Alors nous pouvons vivre : la Force du Pardon, la Joie du Pardon, la Libération du Pardon.

Inscriptions : Rosina 87 261 200 ; Brigitte 87 723 761 ; Jasmine 89 706 921

ou par mail : fraternitephata@yahoo.fr

Blog : www.ephata.blog4ever.com

Facebook : Ephata Fraternité

Pour le week-end : 3 500 FCP par personne.

FRATERNITE MARIE, MERE DE L'ESPERANCE

La Fraternité organise une retraite les 02 au 04 mars et du 09 au 11 mars au Centre Cana à Outumaoro.

Le thème : « La Passion, entrer dans l'amour de Dieu »

Pour les inscriptions, contacter Georgette au 87 79 65 02 ou Myriam au 87 28 53 10.

Participation : 6 000 FCP pour les 2 week-end.

COMMUNICATIONS SOCIALES

RADIO MARIA NO TE HAU

Radio Maria no te Hau diffusera sur ses ondes les enseignements suivants :

> **Lundi 26 février** : Interview - Témoignage exceptionnel d'une chrétienne qui a reçu des reins par Tuhiata ;

> **Mardi 27 février** : « Prière et combat spirituel » par le cardinal SCHONBORN ;

> **Mercredi 28 février** : « Les œuvres de miséricorde corporelles et spirituelles » par Jean-Yves JAFFRE ;

> **Jeudi 1er mars** : « J'ai besoin de prier » par Père Jacques Philippe ;

> **Vendredi 2 mars** : « Prier sans cesse » par père Roger PAULIN.

CENTRE DIOCESAIN DE RETRAITES

TIBERIADE

Mois de Février 2018

> **23-24-25 février** : Retraite pour tous (Fraternité Ephata) ;

> **du 26 février au 02 mars** : Retraite des prêtres.

Mois de Mars 2018

> **du Sa.03 au Lu.05 mars** : Développement personnel ;

> **09-10-11 mars** : Retraite pour tous (Ia Ora Gianna et Hanahana) ;

> **16-17-18 mars** : Retraite du Te Vai Ora pour les femmes en français ;

> **23-24-25 mars** : Retraite pour tous (Fraternité Ephata).